

**Vœu de la commune de Francheville
 pour la poursuite des 3 projets de mobilité d'intérêt général
 METRO E + TER + TELECABINE**

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 février 2021

Président : Monsieur Michel RANTONNET, Maire

Secrétaire de séance : Laurence MARCASSE

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Francheville, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Michel RANTONNET, Maire

Présence au Conseil Municipal et vote :

Groupes	Conseillers Municipaux	Présents	Absents	Pouvoir à	Pour	Contre	Abst
Francheville naturel-lement	Michel RANTONNET	x			x		
	Laurence MARCASSE	x			x		
	Claude GOURRIER	x			x		
	Christine BARBIER	x			x		
	Daniel AUDIFFREN	x			x		
	Emilie MAMMAR	x			x		
	Michel GRESSOT	x			x		
	Sophie PAGNOUD	x			x		
	Olivier de PARISOT	x			x		
	Claire POUZIN	x			x		
	Georgette BARBET			Laurence MARCASSE	x		
	Jean-Paul VERNAT	x			x		
	Marie-Christine BILLE	x			x		
	Marc VINCENT	x			x		
	Patricia MORIN	x			x		
	Pascal ARDILLY	x			x		
	Marie-Anne D'HONNEUR	x			x		
	Francis TREMBLEAU	x			x		
	Philippe SADOT	x			x		
	Blandine SCHMITT			Claire POUZIN	x		
Christophe VIOUX	x			x			
Claire PRECLOUX	x			x			
Audrey BONDUELLE	x			x			
Gaëtan VERNEY	x						
Laëtitia SERIS	x			x			
Demain Francheville Respire	Bernard LEGRAND	x			x		
	Cyril KRETZSCHMAR	x			x		
	Hélène DROMAIN	x			x		
	Eiké HALLEZ	x			x		
Vivre Francheville	Jacqueline LEBRUN	x			x		
	Marc BAYET	x			x		
	Jean-Claude BOISTARD	x			x		
	Caroline PARIS	x			x		

Nombre de présents : 31

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 32

Nombre de votes Pour : 32

Nombre de votes Contre :

Nombre d'Abstention :

N'a pas pris part au vote : 1 (déconnexion)

**Vœu de la commune de Francheville
pour la poursuite des 3 projets de mobilité d'intérêt général
METRO E + TER + TELECABINE**

Rapporteur : Emilie MAMMAR

En 2018, la Métropole comptabilisait 235 000 déplacements quotidiens professionnels dans le périmètre des villes de la CTM du Val d'Yzeron se décomposant ainsi (source : Sytral 2019) :

100 000 domicile/travail de la CTM à Lyon.

70 000 domicile/travail de Lyon à la CTM.

65 000 domicile/travail de la CTM à l'est de la Métropole.

L'offre insuffisante de T.C. contribuait à un taux de motorisation sur le secteur 2 fois plus élevé que la moyenne de la Métropole : 44 % contre 24 %. (source : *Enquête déplacements grand Lyon territoire 2015*).

Aujourd'hui, comme hier, plus 70 % de ces déplacements domicile/travail sont effectués en voiture. Ainsi, chaque jour plus de 150 000 véhicules carbonés transitent à Tassin, pour rejoindre le flux des 150 000 véhicules / jour du boulevard urbain ou les 110 000 véhicules / jour du tunnel sous Fourvière ou les 30 000 véhicules / jour en transit à Francheville puis à Ste Foy, vers Lyon.

Face à ces défis de mobilité, intégrant du relief et des voiries inadaptées, l'urgence est de proposer des alternatives attractives T.C. pour une meilleure qualité de l'air.

Une baisse significative de l'usage automobile dans ce secteur est possible avec une offre T.C. réduisant de moitié les temps de déplacement et selon les 3 critères suivants :

- Cette offre doit être hiérarchisée, pour répondre à des jauges, mais aussi à des destinations et à des temporalités différentes.
- Cette offre doit être en adéquation avec la réglementation ZFE.de la Métropole.
- Cette offre doit être innovante et complémentaire, pour s'adapter à la topographie du territoire.

Ainsi :

- ❶ Pour déplacer plus de 50 000 voyageurs / jour, le métro E de Tassin à Bellecour - Part Dieu est la réponse cohérente du Sytral, pour une offre structurante des déplacements publics, de tout l'ouest de la Métropole, y compris les territoires du nouveau Rhône.

La nouvelle ligne est / ouest du Métro E donne corps à la vision d'une Métropole attractive dans 20 ans.

En 2018, le précédent vœu de la ville de Francheville pour le métro E répondait à ces objectifs.

Poursuivre le projet du Métro E à Tassin à un horizon de 20 ans respecte l'expression des citoyens, mais aussi le travail du Sytral et des élus qui ont participé à la concertation préalable en 2019.

- ❷ Pour déplacer plus de 20 000 voyageurs / jour, il revient à la Région AuRA de prioriser l'investissement du tunnel des 2 amants vers la ligne A du métro à gorge de loup. Le succès de ce mode alternatif suppose un conventionnement entre le Sytral et la Région, pour la création du ticket unique. Cette fluidité du RER est réalisable dans ce mandat.

- ❸ Pour déplacer plus de 10 000 voyageurs / jour, le transport par câble est une solution adaptée localement, pour rejoindre en 20 mn la ligne forte du Métro B à Gerland (40 mn aujourd'hui).

Le transport urbain par câble est une innovation technologique en France, il est déjà opérationnel à Coblenze et à Moscou.

C'est sa complémentarité avec le métro E à Tassin, qui fonde son utilité, car les jauges, les destinations et les temporalités sont différentes.

En synthèse, le métro E à Tassin du Sytral et le RER gorge de loup de la Région AuRA constituent la colonne vertébrale d'un flux significatif de déplacements publics au-delà de la Métropole.

Le transport par câble, les bus, le covoiturage, la marche et les bandes cyclables en sont les vertèbres.

En conclusion, par l'adoption de ce vœu, les élus de la ville de Francheville réaffirment leur volonté d'aboutir sur une mobilité renforcée, propre et choisie.

Cette ambition s'articule sur **3 projets structurants et complémentaires pour désenclaver l'Ouest lyonnais et répondre à l'ambition de la ZFE :**

- La nouvelle ligne du Métro E à Tassin / Part Dieu est prioritaire : **Potentiel > 50 000 voyageurs/ jour à l'horizon 2040.**

- Le RER Brignais / Métro A Gorge de Loup est nécessaire avec le doublement des voies et le billet unique :

Potentiel > 20 000 voyageurs/ jour réalisable dans ce mandat.

- Le projet de télécabine Francheville / Métro B Gerland avec son pôle multimodal à IRIS allègerait le trafic de transit de 5 000 véhicules / jour. Il répond à l'intérêt général et doit répondre aux intérêts particuliers, lors de la nécessaire concertation prévue à l'automne 2021 :

Potentiel > 10 000 voyageurs / jour à l'horizon de la fin du mandat.

Par l'adoption de ce vœu, les élus de la ville de Francheville :

- Réaffirment leur attachement aux 3 projets de mobilité d'intérêt général
- Demandent au Président de la Métropole et du Sytral de poursuivre l'étude de ces projets pour désenclaver l'Ouest lyonnais

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRÈS AVOIR DÉBATTU**

SOUTIEN ce vœu pour la poursuite des 3 projets Métro E-TER-Télécabine

A L'UNANIMITÉ



Fait à Francheville le 25 février 2021,

**Michel RANTONNET,
Maire de Francheville**